

“ LE FONDS MONDIAL NE RENFORCE PAS LES SYSTÈMES DE SANTÉ ”

FAUX

La période 2017-2019 sera la 5^{ème} re-constitution des ressources du Fonds mondial. Pour ces trois prochaines années, les besoins financiers estimés par le Fonds mondial pour répondre aux besoins des pays bénéficiaires et à l'Objectif de développement durable de mettre fin aux épidémies de VIH, de tuberculose et de paludisme d'ici à 2030 s'élèvent à 13 milliards de dollars (soit 11,4 milliards d'euros).

Deuxième contributeur international du Fonds mondial et premier contributeur européen depuis la création du Fonds, la France doit encore décaisser le reste de sa contribution 2014-2016 (60 millions à notre connaissance) avant la fin de l'année 2016.

Alors que les besoins sanitaires sont encore immenses, les associations du Collectif Santé Mondiale demandent que la France honore sa contribution au Fonds mondial pour 2014-2016 (1,08 milliard d'euros engagé).

La France doit également annoncer au plus vite une nouvelle contribution d'au moins 1,08 milliard engagé pour la période 2017-2019 afin de répondre aux besoins des pays affectés et mobiliser d'autres donateurs à faire de même.

Le renforcement des systèmes de santé devient l'une des priorités des politiques internationales de santé publique, notamment depuis la crise Ebola de 2014. En effet, il est impossible de garantir un accès universel à la santé pour tous sans construire des systèmes de santé solides et résilients. Il est reproché au Fonds mondial, en ayant privilégié certaines pandémies, d'avoir développé une approche « verticale » qui serait non compatible avec le renforcement des systèmes de santé dans les pays. Arguant qu'un financement ciblé sur le VIH, la tuberculose et le paludisme fragmenterait les services de santé, l'action du Fonds mondial aurait des retombées négatives sur l'offre générale de soin et écarterait une large partie de la population des services.

Pourtant, le Fonds mondial intègre depuis plusieurs années le renforcement des systèmes de santé au sein de ses stratégies d'intervention.

De manière globale, il investit dans ce domaine au travers de subventions propres à une maladie et d'autres axées exclusivement sur le renforcement de ces systèmes. D'ailleurs, même si son mandat est la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, il doit le réaliser « de façon à contribuer au renforcement des systèmes de santé »¹ comme le stipule l'un des documents fondateurs du Fonds mondial.

Aujourd'hui, près de **40% des investissements du Fonds mondial sont consacrés à l'amélioration des systèmes de santé**² avec des investissements dans les programmes de lutte contre les pandémies qui améliorent et renforcent également les systèmes de santé (28%) et des investissements spécifiques pour la mise en place et le renforcement des systèmes en gestion financière et de l'information, la formation des agents de santé, la chaîne d'achats et d'approvisionnement, les politiques et la gouvernance et l'offre des services (12%).

Le Conseil d'administration a également approuvé un cadre de financement des co-infections et des co-morbidités liées au VIH, à la tuberculose et au paludisme, telles les hépatites, afin d'assurer une meilleure intégration

des services et des protocoles de soins et de **contribuer à l'effort en faveur de la couverture sanitaire universelle.**

Concrètement, l'action du Fonds mondial pour ce renforcement passe par :

- Le soulagement des systèmes de santé en luttant contre les trois pandémies : à Zanzibar, le recours accru aux moustiquaires, à la pulvérisation intra-domiciliaire et aux combinaisons à base d'artémisinine a entraîné une baisse de 78% des hospitalisations.
- Le soutien aux systèmes d'information afin que les pays puissent se doter d'une meilleure riposte aux maladies : en Ethiopie, le Fonds mondial a soutenu un système intégré d'information sur la gestion de la santé qui a été déployé dans 93% des hôpitaux et 80% des établissements de santé. Ces logiciels permettront le renforcement de l'utilisation des données pour la planification et la prise de décision en santé.
- Le renforcement des professionnels de santé : au Zimbabwe, le Fonds mondial a financé la formation de 20 000 professionnels de santé essentiels afin de lutter contre l'exode du personnel de santé suite à l'effondrement de l'économie nationale en 2008-2009. Cela a considérablement renforcé la couverture des services de santé.
- L'amélioration des chaînes d'approvisionnement : au Ghana et au Nigeria, le Fonds mondial collabore avec les gouvernements et ses partenaires pour améliorer la gestion des chaînes d'approvisionnement à travers la planification des produits, la gestion de la logistique, l'entreposage et le suivi des informations.
- La promotion de la couverture sanitaire universelle : au Rwanda, le Fonds mondial investit dans le développement d'assurances-maladie communautaires afin d'augmenter l'utilisation des services chez les patients en situation financière difficile. Ainsi, les populations pauvres, clés et vulnérables n'ont plus à payer des sommes importantes de leur poche pour obtenir des soins de santé essentiels.

Le Fonds mondial s'inscrit depuis plusieurs années dans l'élan de la couverture sanitaire universelle et du renforcement des systèmes de santé. Comme l'ensemble des acteurs de la santé mondiale, il devra continuer ses efforts pour contribuer à la construction de systèmes de santé publique solides et résilients.

1. Document-cadre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, 2001.
2. Site du Fonds mondial, Gros plan sur la mise en place de systèmes résistants et pérennes pour la santé.